

*Approuvée lors de la Séance Elargie du Sénat  
Et de l'Assemblée Générale de l'ULIM de 29.04.2015*

**STRATEGIE DE  
DEVELOPPEMENT DE  
L'ULIM  
pour les années 2015-2020**

*Elaborée en base du Concept Educationnel  
et de l'expérience de fonctionnement institutionnel,  
dès la fondation jusqu'au présent*

## I. CONTEXTE GENERAL

A présent, ULIM représente une des plus importantes universités de République de Moldova. C'est une université de type classique, reconnue nationalement comme une institution d'enseignement supérieur d'élite et une des plus appréciées dans des classements internationaux. ULIM est la seule université de République de Moldova qui entre dans le classement européen des universités U-Multirank (projet de la Commission Européenne). Un des buts de l'ULIM est de devenir une institution compétitive sur le plan international. ULIM est une institution innovatrice et représente une symbiose des meilleures traditions universitaires du monde avec plusieurs langues d'enseignement (roumain, russe, anglais, français, chinois, coréen et d'autres).

Les avantages compétitifs de l'université sont : la qualité des cadres didactiques-scientifiques, l'infrastructure et le patrimoine, les extensions académiques de l'étranger, la tradition combinée avec une culture de l'innovation et du développement continu, la notoriété et la marque de l'ULIM sur le plan national et international, l'efficacité de l'activité de gouvernance et de gestion, l'insertion prononcée des diplômés sur le marché de travail, la qualité des recherches scientifiques, les contrats avec les missions internationales, les ambassades, les centres universitaires de l'étranger, intéressés dans la promotion des idéaux de l'europanisation et de la mondialisation.

Le raccordement de l'université aux transformations et aux changements de la société moderne développe aux diplômés de tous les trois cycles d'études, des qualités de personnalités créatrices et adaptables dans les conditions de la société qui est en changement continu.

L'europanisation et la mondialisation représente des défis majeurs pour l'université, qui ont comme but la promotion par le curriculum académique des valeurs générales-humaines.

La qualité de leader dans l'enseignement national et international impose jusqu'en 2020 l'augmentation du nombre des étudiants internationaux, l'implémentation des technologies informationnelles dans le processus éducationnel, les changements dans la mentalité de la culture académique, la promotion du modèle d'internationalisation de l'enseignement supérieur et de l'éducation per ensemble et l'implémentation en masse des processus similaires transnationaux.

ULIM promeut strictement le respect et l'implémentation de la législation nationale.

L'université promeut la stratégie de réalisation du cadre normatif et des politiques éducationnelles de l'Union Européenne par les objectifs proposés par la Stratégie 2020 dans le domaine de l'enseignement ; l'amélioration de la qualité de la recherche et de l'enseignement ; la croissance de la mobilité des étudiants ; la consolidation du « triangle de la connaissance » : éducation-recherche-milieu d'affaires ; l'amélioration du management universitaire ; la croissance du taux d'emploi des diplômés, et d'autres.

## **II. LE ROLE DE L'UNIVERSITE LIBRE INTERNATIONALE DE MOLDOVA DANS LE CONTEXTE DU SYSTEME EDUCATIONNEL NATIONAL, EUROPEEN ET MONDIAL**

ULIM s'assume un rôle fondamental dans la promotion de la libre circulation des connaissances, de la civilisation et de la culture, de la recherche scientifique, de la participation active dans le circuit des valeurs spirituelles nationales, européennes et mondiales, de l'affirmation de l'identité nationale et du développement de la société dans le cadre d'état de droit, libre et démocratique.

### **La mission de l'ULIM consiste dans**

- 1) La transmission et l'assurance de la vitalité dialectiques des connaissances et des valeurs culturelles nationales et universelles par l'enseignement et la recherche ;
- 2) L'éducation de la nouvelle génération dans l'esprit des valeurs de la démocratie participative et civile, en respectant les droits individuels et collectifs dans un cadre humain, pacifiste, tolérant, qui permet le développement multilatéral de chaque membre de la société sans aucune discrimination ;
- 3) L'appui total et inconditionné de la société en continu mouvement et de tous ses membres pour assurer le développement et le progrès économique, technique-scientifique, pour assurer une qualité d'une vie digne pour l'être humain au début du troisième millénaire.

### **La mission de l'ULIM suppose les objectifs suivants :**

- 1) La formation des personnalités multilatéralement développées et actives par la formation, le perfectionnement et la requalification au niveau supérieur des spécialistes et des cadres scientifiques dans différents domaines, en fonction de l'expérience universitaire européenne et mondiale ;
- 2) La réalisation des activités d'entrepreneuriat, conformément à la pratique nationale et internationale pour assurer la base technique-matérielle et le fonctionnement irréprochable de tous les sous-divisions de l'université.

### **La mission et les objectifs de l'ULIM sont réalisés par l'outillage opérationnel :**

- a) La formation aux trois cycles universitaires de licence, mastère, doctorat, y compris en commun avec les centres universitaires internationaux, des cadres dans différents domaines de formation professionnelle : économie (administration des affaires, marketing, finances et banques, relations économiques internationales, etc.) ; droit, administration publique ; les langues étrangères (la langue et la littérature anglaise, la langue et la littérature française, la langue et la littérature allemande, la langue et la littérature espagnole, la langue et la littérature italienne, etc.) ; histoire, relations internationales, sciences politiques, sciences exactes, sciences naturelles, ingénierie, journalisme et art de la communication, psychologie et assistance sociale, les beaux-arts, etc.

- b) La formation qualitative des spécialistes avec études supérieures pour l'économie nationale et compétitifs pour le marché international du travail ;
- c) L'incitation aux études des talents du monde entier, la formation de ceux-ci pour l'activité compétitive dans une société globale des connaissances ;
- d) La participation dans l'activité de recherche, de création artistique et culturelle ;
- e) La promotion des valeurs culturelles et spirituelles nationales, européennes et mondiales ;
- f) L'organisation des études supérieures, de formation continue et des programmes pour les adultes conformément au Code de l'Education ;
- g) La réalisation d'un enseignement flexible et dynamique, basé sur les nécessités de la société, adaptable aux sollicitations ultérieures de spécialisation ;
- h) Le perfectionnement continu des diplômés dans l'esprit des connaissances et de l'éducation permanente ;
- i) La réalisation des recherches scientifiques en base de contrat dans les domaines et aux spécialités prévues dans par licence de fonctionnement ; des recherches scientifiques fondamentales, en conformité avec les directions stratégiques des collectifs scientifiques à l'ordre (recherches scientifiques en base des thèmes et des projets de recherche des agents économiques publics et privés) ;
- j) La formation universitaire par des Ecoles doctorales et postdoctorales conformément à la législation en vigueur ;
- k) L'édition des annales scientifiques, des manuels, des revues, des cursus et des supports de cours et méthodiques, de la littérature artistique, historique et des autres types de publications didactiques-scientifiques ;
- l) L'engagement des cadres professionnels de valeur des autres pays dans l'activité d'enseignement-apprentissage et de recherche scientifique ;
- m) La distribution des étudiants aux stages de pratique dans les centres scientifiques et universitaires de pays et de l'étranger conformément aux accords de collaboration sur ce genre d'activité ;
- n) Le perfectionnement des cadres professionnels dans les universités et les centres scientifiques de l'étranger, en base des accords de collaboration ;
- o) La promotion de l'enseignement à distance ;
- p) La contribution au développement durable socio-économique du pays par génération et transfert de connaissances, de recherche scientifique, d'innovation, de relations interdisciplinaires pour la consolidation de l'espace européen et global éducationnel ;
- q) L'organisation de la vie sociale dans l'espace universitaire de la manière que l'Université acquiert, outre le statut de centre de formation professionnelle et de recherche scientifique, et les attributs de centre principal d'éducation, de civilisation et de culture de la communauté socio-économique de la région où elle déploie son activité ;
- r) Le développement de la politique d'extension des relations internationales par des accords de collaborations avec les universités prestigieuses, les facultés, les départements et les instituts de recherches scientifiques pour élaborer des programmes en co-diplômation et de contribuer à la croissance de la mobilité des cadres

didactiques, scientifiques et des étudiants, ainsi que des accords avec les sujets de droit international ;

- s) L'institution de différents centres et institutions : de recherche scientifique, d'affaires, de mass-média, des lycées, des gymnasiums, des collèges, etc. ;
- t) La participation à la réalisation des projets scientifiques d'intérêt national, européen et global ;
- u) La promotion et le perfectionnement continu de l'extension universitaire par les filières de l'ULIM de l'étranger ;
- v) La participation aux autres activités entrepreneuriales de production, de commerce, de construction, de licitation, de tourisme, etc. ;
- w) La participation dans des autres activités légales dans la mesure des possibilités et des nécessités ;
- x) L'organisation dans le pays et à l'étranger des centres de sélection et d'orientation professionnelle de l'ULIM ;
- y) La création des incubateurs éducationnels, des parcs technologiques et des autres sous-divisions par l'implication des étudiants et des professeurs, etc. ;
- z) La promotion du marketing des services éducationnels, de recherche et de consultation, avec la participation directe des professeurs notoires de l'université, du pays et de l'étranger, en utilisant les mécanismes promotionnels efficaces, en consolidant ainsi l'image unique de la marque ULIM.

## **VISION**

ULIM assume le rôle d'assurance d'une éducation complexe et pluridisciplinaire, des recherches scientifiques de perspective et d'importance majeure au niveau national et international. L'université a la fonction de devenir un modèle pour le système d'enseignement supérieur national, européen et international. L'accès aux études est libre et permis à tous, sans aucune discrimination.

La facilitation de l'accès aux études pour les membres de certains groupes spéciaux, spécialement de ceux qui font preuve de talent et d'expérience de valeur pour l'avenir de la société et de la nation. L'appui spécial des minorités culturelles et linguistiques des groupes désavantagés, des réfugiés et l'aide des jeunes des zones de conflits et des états qui bénéficient d'assistance de la part de l'Union Européenne et des organismes internationaux.

La promotion par excellence de la recherche scientifique basée par innovation, inter- et transdisciplinarité, ayant comme objet les nécessités sociales et culturelles multidimensionnelles.

## **VALEURS**

La promotion de :

- Professionnalisme ;
- Liberté de pensée et de l'expression ;
- Qualité des études et de la vérité scientifique ;

- Inclusion sociale ;
- Intégrité ;
- Equité ;
- Responsabilité sociale ;
- Respect pour diversité ;
- Coopération internationale ;
- Partenariat avec le milieu d'affaires, les autorités publiques nationales et internationales, les organismes internationaux de la société civile ;
- Fidélité et attachement pour l'université.

### **III. LES OBJECTIFS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DIDACTIQUE DE L'ULIM DANS LE CONTEXTE DU CONCEPT EDUCATIONNEL ADOPTE DANS LA VARIANTE RENOVEE DE JANVIER 2015**

Les objectifs stratégiques de développement de l'ULIM pour la période 2015-2020 se base sur les recommandations de la Conférence Mondiale de l'Enseignement Supérieur de Paris de 9 octobre 1998 sur la Vision et les Actions de Développement de l'Enseignement Supérieur dans le XXI<sup>ème</sup> siècle, les recommandations des Conférences des Ministres d'Enseignement Supérieur de l'Espace Européen (EHEA), la Stratégie de Développement de l'Education pour les années 2014-2020 « Education 2020 », la stratégie « Innovations pour la compétitivité pour la période 2013-2020 », la Stratégie Nationale de développement de République de Moldova 2012-2020, la Constitution de République de Moldova, le Code de l'Education, d'autres normes de droit national, institutionnel – le Concept Educationnel, la Charte et le Codex ULIM, les actes issus par les organismes internationaux dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Tous ceux per ensemble, suppose une stratégie de développement inédite de notre institution.

#### **Education**

##### ***Le but stratégique 1. L'assurance d'une éducation adaptée à la société des connaissances :***

- L'élaboration et la promotion des nouveaux programmes aux trois cycles d'études (licence, mastère, doctorat), orientés de manière interdisciplinaire et connectés à la demande et aux tendances du marché de travail ;
- La consolidation qualitative des programmes d'études et l'accréditation intégrale de ceux-ci sur le plan national et sélectif international ;
- L'augmentation de la composante en ligne dans les programmes de formation et l'élaboration des ressources pédagogiques ouvertes (open learning resources) ;
- La consolidation des capacités pour le développement des programmes des études avec enseignement à distance ;
- La formation des compétences transversales additionnelles aux connaissances professionnelles ;
- La compatibilité des plans d'études avec les standards européens et internationaux ;

- L'initiation et le développement de certains projets de stages de pratique réalisés dans des organisations, institutions et agents économiques qui constituent des modèles d'excellence dans leurs domaines d'activité ;
- L'augmentation de l'importance des stages professionnels dans les programmes d'études fournis, l'initiation et l'appui de certains programmes de raccordement des activités de pratique en fonction des exigences du milieu économique et social national et international ;
- L'initiation et l'appui des programmes de mobilité académique des étudiants dans l'espace national et international pour tous les niveaux d'études ;
- L'amplification du degré d'internationalisation des études, le support des programmes d'études faits dans des langues étrangères, l'attirance des professeurs invités des universités de prestige, l'attirance de plusieurs étudiants internationaux, l'extension des programmes d'études réalisés dans le régime « joint degree » aux trois niveaux d'études ;
- La création en partenariat avec les universités internationale de l'Université Globale ;
- La conception et la fourniture des programmes innovateurs de formation continue et le perfectionnement des cadres didactiques et des recherches dans des centres universitaires d'excellence de l'étranger ;
- Le développement des programmes de motivation de participation des étudiants dans l'activité de recherche ;
- La promotion des résultats de la recherche scientifique des étudiants et des cadres didactiques-scientifiques dans le processus d'études ;
- L'informatisation du processus de surveillance de l'insertion sur le marché de travail et du trajet professionnel des diplômés et la collection du feedback pour l'actualisation continue des plans d'enseignement conformément à la dynamique et les exigences des champs professionnels.

### ***Le but stratégique 2. La promotion de la culture de la qualité***

- L'élaboration d'une stratégie institutionnelle d'assurance de la qualité ;
- L'assurance de l'excellence par enseignement, recherche scientifique et activités extracurriculaires ;
- L'application et le respect des standards nationaux et européens dans le processus de recrutement et de promotion du personnel didactique et de recherche scientifique, en concordance avec l'expérience institutionnelle, nationale, européen et mondiale ;
- L'occupation des postes didactiques-scientifiques par concours en base des performances et notoriété sociétale ;
- L'évaluation et l'accréditation périodique de la qualité de l'enseignement et de la recherche tous les cinq ans ;
- L'élaboration des critères supplémentaires de qualité qui assurent l'augmentation de la valeur et de la compétitivité des études offerts par ULIM, convergents aux standards éducationnels et professionnels de référence de l'Europe et du monde ;
- L'accès au concours pour l'occupation des postes didactiques-scientifiques sans aucune discrimination nationale, de sexe, de croyances religieuses et politiques ;

- Le perfectionnement des méthodes d'évaluation et la diversification des méthodes de motivation des performances des cadres didactiques – scientifiques ;
- L'assurance de la fonctionnalité durable de l'institution par la prévision du nécessaire et le développement des ressources humaines ;
- La promotion unitaire des standards ULIM dans le cadre des extensions académiques ;
- La promotion de la politique de rajeunissement du potentiel des cadres didactiques-scientifiques ;
- L'attraction dans l'activité didactique des spécialistes notoires de différents domaines économiques, administratifs et du secteur associatif du pays et de l'étranger ;
- L'attraction des professeurs de centres universitaires d'excellence de l'étranger en base des accords de partenariats ou la création des consortiums universitaires, le développement et la réalisation des projets communs européens et internationaux ;
- La promotion et la réalisation des études supérieures par des programmes communs (joint degree) à tous les trois cycles universitaire avec la délivrance des diplômes doubles ou communs ;
- L'institutionnalisation des sondages anonymes des étudiants, des cadres didactiques et des employés pour la collection du feedback nécessaire pour l'amélioration de la qualité des études et de la recherche ;
- Le développement du système de relations avec alumni de l'ULIM pour l'octroi des programmes de formation continue et l'élaboration d'un mécanisme d'évaluation des cadres didactiques-scientifiques. La consolidation du Département des Services Académiques pour l'octroi du support méthodologique et la consultation des étudiants et des cadres didactiques.

### ***Le but stratégique 3. La consolidation du caractère plurilinguistique et interculturel***

- La consolidation de la dimension interculturelle par la promotion des activités éducationnelles, de recherche et d'implication communautaire par la participation commune des lignes d'études de l'université ;
- L'initiation et le développement des nouveaux programmes d'études dans le cadre des lignes orientales (la langue coréenne, la langue chinoise, la langue arabe) ;
- La consolidation de la dimension internationale chez ULIM ;
- La promotion de l'interculturalité pour un développement harmonieux de la société ;
- L'amélioration des habilités linguistiques des étudiants et des cadres didactiques – scientifiques ;

### **La recherche scientifique**

#### ***Le but stratégique 1 – L'assurance de la qualité de la recherche***

- L'augmentation du niveau qualitatif et applicatif des recherches par la création des écoles doctorales et le perfectionnement des programmes des études conformément aux recommandations EURODOC ;
- La croissance de la qualité de la recherche en ULIM par l'orientation vers la réalisation des produits scientifiques concordants avec les standards internationaux ;



- Le développement de l'infrastructure destinée aux activités de recherche et le support des programmes, des projets innovateurs, d'avant-garde, avec un potentiel élevé de reconnaissance et de validation internationale ;
- L'identification de certains pôles d'excellence et le support des programmes et des projets stratégiques définis d'une manière inter- et transdisciplinaire sur des sujets d'intérêt majeur sur le plan national et international ;
- La promotion des thèmes interdisciplinaires par la collaboration des facultés de l'ULIM et d'autres centres universitaires ;
- L'augmentation de l'importance et le rôle de la recherche dans le développement institutionnel à long terme ;
- L'augmentation de la qualité et du numéro des publications réalisées par les cadres didactiques – scientifiques de l'université et l'importance des travaux indexés internationalement ;

***Le but stratégique 2 – L'efficacité des partenariats scientifiques et la capitalisation du capital de compétence et d'expertise hautement spécialisée***

- La réorganisation des unités de recherche de l'ULIM pour augmenter leur efficacité, le numéro de programmes, de projets et de thèmes financés, ainsi que le volume des fonds public et privés attirés par compétition ;
- Le test des services d'analyse, d'évaluation, d'expertise dans la recherche et/ou dans l'enseignement ;
- L'élaboration de la Stratégie de développement du parc Innovateur réalisé en partenariat avec les agents économique d'Asie Centrale, en prépondérance de Corée de Sud, Chine, Japon et Malaisie ;
- La réalisation des recherches scientifiques à l'ordre des agents économiques/des organisations internationales, d'autres bénéficiaires pour la génération et la valorisation des idées innovatrices, l'intensification du processus de transfert technologique ;
- La croissance du niveau de participation des cadres didactiques – scientifiques aux réseaux nationaux et internationaux des connaissances pour assurer la visibilité du potentiel humain et la facilitation de l'échange des connaissances ;
- L'appui de la participation dans des associations régionales/internationales des chercheurs par domaines de la science ;
- L'identification et l'attraction de nouvelles sources de financement pour l'activité de recherche, spécialement du milieu économique ;
- L'adoption de certaines stratégies de financement fondamentales par l'allocation différenciée des ressources en fonction de performance ;
- La dissémination des résultats de la recherche scientifique par des publications et des périodiques de grand prestige national et international.

***Le but stratégique 3 – La modernisation de l'infrastructure de recherche et la promotion des résultats de la recherche et de l'offre de produits et de services scientifiques***

- L'abonnement à la base de données et des bibliothèques en ligne reconnues ;

- La signature des accords d'utilisation collaborative des ressources des bibliothèques des universités, des bibliothèques publiques nationales et internationales, les bibliothèques subordonnées aux organisations internationales ;
- L'augmentation du numéro des projets thématiques nationaux et internationaux pour l'amélioration de la qualité de l'infrastructure de la recherche ;
- La signature des accords d'utilisation en collaboration de l'infrastructure de recherche conformément aux profils de recherche ;
- La création des conditions pour l'amélioration de la qualité de l'édition des revues scientifiques de chaque profil ;
- L'assurance avec des produits software et des services spécialisés pour l'édition des revues scientifiques ;
- La numérisation des produits scientifiques des cadres didactiques-scientifiques et le développement du concept de la Bibliothèque virtuelle de l'ULIM ;
- La croissance du niveau qualitatif des revues scientifiques, l'accréditation nationale et l'inscription de celles-ci dans les registres internationaux.

***Le but stratégique 4 – Le développement des compétences dans le domaine du management des projets et la création des services de support dans la recherche***

- L'instruction des cadres didactiques-scientifiques dans le domaine du management des projets ;
- La participation de chaque profil aux concours nationaux et internationaux de projets : Horizon 2020 ; Erasmus Plus ; Le programme de coopération transfrontalière ; Le programme pour les jeunes chercheurs ; Pour l'acquisition de l'équipement scientifique ; Pour le transfert technologique, et d'autres.
- La création du service du support des collectifs de recherche dans l'élaboration, l'organisation, la promotion et la surveillance des projets de recherche ;

**Les services pour la communauté**

***Le but stratégique 1 – Le développement de services destinés au milieu économique, de la société civile et de l'administration publique***

- L'initiation et le développement des nouveaux programmes de fundraising et de financement des activités didactiques et de recherche par l'attirance des fonds pour programmes, projets, thèmes orientés vers des questions majeures définies ensemble avec le milieu économique, la société civile et l'administration publique ;
- L'initiation et le développement d'un secteur de services commerciales et de consultation destinés au milieu économique et à l'administration publique, les fonds obtenus seront alloués, principalement, pour le support des programmes didactiques et de recherche ;
- La croissance du degré de dissémination publique et d'utilisation dans la société des résultats obtenus des activités de recherche ;
- La création d'un think-tank pour le débat des thèmes fondamentaux visant les directions de développement, les problèmes et les défis majeurs de République de Moldova et du monde moderne.

***Le but stratégique 2 – L’accentuation du rôle de l’université en tant que facteur de culture, sport et éducation***

- La réalisation de partenariats avec les institutions culturelles, d’art et de sport au niveau national et international pour l’organisation des évènements communs ;
- L’organisation des évènements et manifestations culturelles, sportives d’intérêt local et régional, ainsi que d’intérêt national ou international ;
- L’engagement de l’université en tant que partenaire de municipale de Chisinau et des autres localités du pays.

***Le but stratégique 3 – L’augmentation de l’implication de l’université dans la communauté***

- L’engagement actif de l’université dans les débats de la société civile ;
- L’initiation et le support d’un programme de CSR (Corporate Social Responsibility) pour l’identification, la promotion et l’implémentation des certaines actions d’amélioration des conditions de vie des groups et des communautés défavorisés ;
- L’implication de l’université dans la communauté par les actions de ses extensions et par la capitalisation des capitaux existants dans les relations avec les partenaires du milieu économique, la société civile et l’administration publique, respectivement Alumni ;

**La gestion et les services de support**

***Le but stratégique 1 – La réalisation d’une gestion innovatrice et compétitive***

- La corrélation des objectifs de développement de l’université avec les ressources disponibles (humaines, financières, infrastructure) ;
- La redéfinition de la stratégie de financement des activités éducationnelles et de recherche et l’efficacité des activités administratives ;
- La réorganisation des unités didactiques, de recherche et administratives de l’université pour assurer leur soutenabilité financière et la croissance de l’efficacité des activités déployées ;
- L’optimisation du rapport entre le numéro des étudiants, des professeurs et du personnel de support ;
- La réalisation d’un programme d’efficacité d’utilisation du patrimoine immobilier de l’ULIM ;
- La décentralisation financière jusqu’au niveau des facultés et des départements par la distribution des ressources financières alloués du budget de l’ULIM conformément aux régulations internes, par la rétention des frais pour l’entretien et les investissements dans l’infrastructure ;
- Le développement et la promotion de la culture organisationnelle dans le cadre de l’Université ;
- L’actualisation des procédures d’évaluation de la performance différenciée pour les domaines principaux d’activité (didactique, de recherche, technique-administrative) et leur utilisation dans l’allocation différenciée et transparente des ressources ;
- L’assurance des revenus décents des cadres didactiques et du personnel auxiliaire ;

- La réalisation d'un programme de surveillance et d'évaluation de l'accomplissement des indicateurs de performance, l'élaboration des stratégies cohérentes sur le développement de l'Université à terme long et moyen (la stratégie de communication et de marketing, les ressources humaines, les ressources informationnelles, l'assurance de la qualité) ;
- La démocratisation des processus internes par la décentralisation de la prise de décision, sur la verticale et l'horizontale de l'organigramme institutionnel, une vaste consultation de l'opinion des professeurs et des étudiants ;
- La liberté académique sera corrélée avec la responsabilité accrue et la discipline personnelle, la responsabilité et l'organisation.

***Le but stratégique 2 – Le développement de l'infrastructure et des ressources nécessaires pour le déploiement optimal de l'éducation, de la recherche et de l'innovation***

- L'assurance avec bâtiments et espaces pour l'enseignement et la recherche par modernisation/construction ;
- L'augmentation de la qualité de la vie des étudiants et des jeunes professeurs par la modernisation des espaces déjà existants et la construction des immeubles et des espaces d'hébergement ;
- Le développement de l'infrastructure, de la technologie, des informations et des communications ;
- L'implémentation des applications plus efficaces de gestion des données ;
- Le développement des facilités de promotion électronique des programmes des études, de la recherche scientifique et de la communication interne.

#### **IV. LES RELATIONS INTERNATIONALES**

*Le développement de la politique d'extension des relations internationales par des accords de collaboration avec des universités prestigieuses, des facultés, des départements et des instituts de recherche scientifique, ainsi que avec des sujets de droit international pour élaborer des programmes en co-diplômation et pour contribuer à la croissance de la mobilité académique.*

- La réorganisation continue de l'activité dans le domaine des relations internationales en fonction de l'extension et leur contenu par régions et continents ;
- La consolidation des relations de l'ULIM avec les universités avec qui on a déjà signé des accords de collaboration et la reprise de celles-ci au niveau de chaque département, faculté et institut de recherche scientifique ;
- La signature des accords bilatéraux seulement avec des centres universitaires et académiques, qui fonctionnent conformément aux prévisions de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EHEA) ;
- L'extension académique par la consolidation des filières de l'ULIM à l'étranger ; la consolidation institutionnelle et professionnelle des centres de consultation, de sélection et d'orientation professionnelle de l'étranger, etc. ;

- La signature des partenariats stratégiques avec les universités des autres régions pour la promotion de l'attractivité de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, les institutions et les organisations nationales et internationales (publiques et privées), le domaine de l'activité desquelles, directement ou indirectement, est l'éducation et la recherche, pour assurer :
  - La stabilité et la continuité dans l'activité des cadres didactiques et scientifiques impliqués dans ces projets ;
  - La promotion de la « marque ULIM » dans le processus de réalisation des partenariats stratégiques de développement ;

### ***Le but stratégique 1***

ULIM a les tâches concrètes suivantes pour les années 2015-2020 :

- La transformation dans une université avec une plus grande ouverture internationale. Dans ce but, au moins 30% du numéro des étudiants au cycle de licence, de mastère et de doctorat, qui achèvent leurs études dans notre université, soit des étudiants internationaux ;
- La réalisation des programmes majeurs de coopération qui finissent avec des produits scientifiques et la création des sujets institutionnels (*instituts, centres, laboratoires de recherche, programmes de recherche scientifique, programmes de formation*), en collaboration avec les partenaires externes de prestige ;
- L'assurance d'une présence massive des spécialistes dans le cadre des associations scientifiques professionnelles internationales et leur participation considérable dans des manifestations scientifiques et des réunions de prestige, en tant que professeurs et chercheurs invités, membres dans des jurys de doctorats ou dans des collectifs de recherche internationaux intégrés ;
- La capitalisation internationale des élites de la recherche scientifique (*écoles, personnalités, œuvres*) et des altitudes de l'enseignement et de l'apprentissage par des programmes de joint master, doctorat en cotutelle, programmes d'études et de recherche avancés par le système d'enseignement traditionnel et par des formes non-traditionnelles (*ID, E-learning*) ;
- L'augmentation significative des publications scientifiques de l'université dans des langues de circulation internationale, la croissance du numéro de publications (*monographies, manuels, études, articles*), publiées chez des éditions prestigieuses de l'étranger, la présence dans la base de données internationale, l'augmentation du numéro des prix internationaux obtenus par nos professeurs ;
- La croissance significative du numéro de monographies, des manuels et des études coéditées en collaboration avec les éditions de prestige, dans des langues de circulation internationale ;
- La participation aux expositions et eux foyers internationaux pour la promotion consistante de l'offre d'études de l'ULIM et pour la croissance significative du numéro des étudiants, étudiants en mastère et étudiants en doctorat étrangers ;
- La réalisation des connections efficaces des recherches appliquées en relation avec les compagnies internationale de prestige dans l'espace national, régional et européen ;

- L'identification de nouveaux partenaires, des universités de prestige de chaque pays, ordinairement, des universités qui font partie de l'élite universitaire de leurs pays ;
- L'augmentation de la qualité des thèses de doctorat et leur publication dans des langues de circulation internationale ou dans des éditions de prestige de pays ou de l'étranger ;
- La fondation du mastère, du doctorat en cotutelle en tant que forme courante d'obtention d'un titre scientifique prestigieux ;
- L'organisation périodique des manifestations scientifiques de haut niveau, avec la participation des partenaires internationaux, relevant scientifiquement et académiquement et le support des publications communes (éditions, coéditions de *monographies, manuels*), l'édition en commun des revues et des publications périodiques appréciées internationalement ;
- L'affiliation aux réseaux internationaux constitue le principe du partenariat des connaissances – *université-recherche-affaires* ;
- La stimulation de la participation des cadres didactiques en tant qu'experts dans des structures scientifiques européennes et internationales, en tant que membres dans des conseils scientifiques des publications de spécialité ;
- La présence plus significative des étudiants du bassin méditerranéen (Turquie, Chypre, Israël) et de la zone Maghreb (Tunisie, Maroc, Algérie, etc.) par des contacts directs et à l'intermédiaire des réseaux francophones de collaboration universitaire ;
- L'ouverture vers des espaces extra-européens – l'espace extrême asiatique (Japon, Chine, Corée de Sud, Indes, etc.) ;
- L'ouverture vers des espaces extra-européens – l'espace de l'Amérique Latine, l'Océanie, l'Australie et la Nouvelle Zélande ;
- La promotion adéquate de tous les programmes de coopération internationale et des facilités offertes aux étudiants et aux cadres didactiques pour l'augmentation de la qualité des coopérations internationales ;

### ***Le but stratégique 2***

- L'organisation de nouveaux programmes de mastère et de doctorat internationaux, la thématique desquels soit centré sur les nécessités du marché contemporain et de la société globale des connaissances ;
- L'organisation de nouveaux programmes de mastère et de doctorat sous la forme de Joint Master (co-diplômation) et Joint Doctor (cotutelle), réalisés en partenariat avec des multiples universités prestigieuses, qui mènera à la délivrance de deux diplômes ;
- Les échanges académiques pour la promotion de meilleurs pratiques avec les universités nationales et internationales de performance de ce point de vue.

### ***Le but stratégique 3***

- **L'internationalisation chez soi** du contenu des études supérieures à l'ULIM. Cela suppose non seulement la croissance du numéro des étudiants étrangers, mais aussi l'incitation, la motivation des étudiants autochtones d'étudier les langues étrangères et

de collaborer avec les institutions de l'étranger à l'intermédiaire de l'enseignement en ligne ;

- La participation des étudiants, des étudiants en maîtrise et des étudiants en doctorat dans des projets et des cours en ligne d'après le modèle MOCS ;
- L'attirance des étudiants, des étudiants en maîtrise et des étudiants en doctorat dans des partenariats qui encouragent la reconnaissance de la qualification professionnelle, en contribuant à la croissance du numéro des étudiants internationaux et leurs possibilités d'employabilité dans le champ de travail.

## V. L'INFRASTRUCTURE. LE FINANCEMENT

### *VI.1. L'amélioration et le développement des espaces d'études de l'Université en fonction du contenu du Concept Educationnel.*

- La modernisation et le réaménagement des salles d'études et de l'espace de recherches scientifiques ;
- La réalisation des travaux courants et capitaux des salles d'études et de l'espace de recherches scientifiques et l'allocation des finances pour les travaux courants et capitaux des espaces d'enseignement et de recherche ;
- L'équipement des salles d'études et de recherche avec technologies novatrices en concordance avec le système d'enseignement participatif (tableau blanc interactif, tableau blanc, ordinateurs, vidéoprojecteurs, écran de projection, etc.) ;
- L'extension et la construction de nouveaux espaces destinés à l'activité didactique et de recherche scientifique.

### *VI.2 La modernisation et l'extension du campus universitaire par la construction de nouveaux édifices et foyers, ainsi que la rénovation de l'espace existant*

- L'équipement et la modernisation du foyer existant et la transformation de celui-ci dans **un hôtel universitaire** ;
- La construction d'un nouveau foyer avec une capacité de 900 places ;
- La construction d'un complexe sportif formé de : salle de sport ; piscine intérieure ; salles de body-building ;
- Pour rajeunir et fidéliser les ressources humaines – l'assurance des cadres didactiques-scientifiques jeunes avec espace locatif de service.

### *VI.3 La fondation de la Télévision Digitale Universitaire à couverture nationale et internationale*

***VI.4 L'informatisation continue du management universitaire et l'extension de l'implémentation des technologies de e-learning***

***VI.5 La fondation des structures afférentes aux affaires pour le développement de la base technique-matérielle de l'ULIM, de l'université per ensemble, l'amélioration des conditions de vie des engagés***

**VI. LA STRATEGIE FINANCIERE**

La stratégie financière sera réalisée en base d'un budget unique composé de sources privés, publiques, subventions, fonds, projets et revenus additionnels.

***Des facilités et des services pour les étudiants et les professeurs***

Les services et les facilités qui seront offerts aux étudiants sont les suivants :

- Des bourses et des crédits bancaires préférentiels ;
- Des bourses offertes par les organisations non-gouvernementales ;
- Des bourses d'études de l'étranger conformément aux accords de collaboration signés par ULIM ;
- L'assistance médicale ;
- Des facilités à l'admission ;
- Des services concernant l'emploi, la consultation et l'orientation professionnelle en collaboration avec les ministères, les départements et les agents économiques privés, signataires des contrats de collaboration avec ULIM.
- Des services de consultation psychologique et financière ;
- Des services à l'intermédiaire du Département Informationnel Bibliothéconomique et Médiathèque, du Centre Sportif, des Bases sportives et de récréation avec qui ULIM a signé des accords de collaboration.
- L'octroi du support logistique pour l'apparition de la revue des étudiants de culture et information scientifique ;
- L'extension de la chaîne de diffusion de la radio de l'ULIM ;
- La collaboration en base de contrat avec une chaîne télévisée ;
- La stimulation de l'implication des étudiants dans l'activité quotidienne.

**VII. LE DEPARTEMENT INFORMATIONNEL BIBLIOTHECONOMIQUE**

- Le développement des échanges de publications universitaires nationales et internationales ;
- La réalisation de la bibliothèque virtuelle et du réseau local d'accès pour la majorité des étudiants qui veulent utiliser cette direction d'études ;



- Le développement et la diversification du fonds de livre et des périodiques de spécialité du pays et de l'étranger ;
- La réorganisation et le développement de l'Édition de l'université et des systèmes de multiplication pour l'assurance qualitative et quantitative des sources d'information pour les étudiants et les professeurs ;
- L'informatisation générale et la numérisation des fonds de la bibliothèque universitaire ;
- La modernisation continue des salles de lecture ;
- L'abonnement et la connexion à la base de données bibliographiques et des bibliothèques électroniques universitaires et scientifiques de l'étranger.

**VIII. LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA SCIENCE DE  
LA PERSPECTIVE DES VALEURS NATIONALES, GENERALES  
HUMAINES, DE LA LIBERTE ACADEMIQUE, DE L'INTEGRATION  
EUROPEENNE ET DE LA MONDIALISATION**

- Chaque sous-division de l'Université s'assume la responsabilité de promouvoir l'enseignement supérieur et la science par le prisme des valeurs nationales, générales humaines, de la liberté académique, de l'intégration européenne et de la mondialisation.
- L'actualisation continue des programmes d'études, en prenant en considération l'expérience de l'ULIM, les traditions de l'école supérieure nationale, les centres universitaires de prestige de l'étranger et les institutions signataires des accords de collaboration avec notre institution.
- L'actualisation continue du processus d'études et de recherche conformément aux actes normatifs pan-européens, aux organismes internationaux et au Ministère de l'Éducation pour les années 2015-2020.